

Le 5 décembre 2021

*Chers parents de St Raph,
Chers élèves,*

La Circulaire de notre Ministre précise les conditions du passage annoncé en hybridation à partir du 8 décembre, c'est-à-dire "50% de présentiel, à l'exception des semaines consacrées aux examens ainsi qu'aux révisions ou aux activités pédagogiques destinées à résorber des retards d'apprentissage".

Vous recevrez ce lundi, par mail, sur le site internet et via votre enfant, un courrier détaillant précisément l'organisation des trois semaines à venir.

Dès à présent et pour faciliter votre organisation familiale, nous pouvons préciser que :

- le lundi 6 et le mardi 7, les cours se donnent normalement pour tous ;*
-
- les révisions prévues pourront avoir lieu en présentiel. Ainsi, à Saint Raph, les matinées du mercredi 8 et du jeudi 9 se dérouleront comme annoncé (fin des cours à 12h00 pour tous).*
- la session d'examens (du ve.10 au lundi 20) se déroulera comme prévu, selon l'horaire communiqué aux élèves dès le vendredi 26/11.*

Merci pour votre compréhension et votre confiance.

*Pour St Raph,
Anne-Marie Charon et Quentin Willems*